

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12033**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit des affaires, spécialité Juriste et conseil d'entreprise (DJCE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Strasbourg	Recteur Chancelier des universités, Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé bâtit et rédige des argumentations juridiques au soutien d'une mission de conseil, est amené à trancher des problèmes juridiques et présenter son argumentation. Dans le cadre de ses activités, il est doit élaborer de véritables stratégies dans les intérêts qu'il soutient. Il analyse les textes et en exploite les ressources; et, le cas échéant, en dégage les lacunes pour en assurer le reporting.

Le diplômé maîtrise la méthodologie de la recherche, de l'exposé juridique et du travail en équipe de recherche, l'expression écrite et orale, l'analyse des textes juridiques.

Il a acquis des compétences générales dans le domaine du droit financier et de la banque. Il sait négocier et rédiger des contrats, gérer un contentieux.

Il maîtrise la fiscalité des affaires, le droit des sociétés, les techniques contractuelles et sociales et les grands principes comptables et d'analyse financière, et sait gérer les interactions entre ces ensembles.

Le diplômé est en outre capable de :

- prévenir ou de résoudre toute situation litigieuse
- bâtir des raisonnements juridiques transversaux, faisant appel à différentes matières connexes
- présenter de façon efficace, convaincante et rigoureuse un raisonnement juridique, à l'écrit comme à l'oral
- mettre à jour ses connaissances dans un domaine aussi mouvant que le droit bancaire et financier
- s'exprimer en anglais
- travailler en équipe
- travailler en respectant un délai imposé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises et groupes multinationaux, cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires, cabinets d'avocats internationaux.

Avocat spécialisé en droit social, droit fiscal, droit des affaires

Juriste d'entreprise en droit des affaires

Chef de service contentieux

- Juriste d'affaires
- Responsable de service contentieux
- Responsable de service juridique
- Responsable fiscal
- Responsable juridique
- Juriste international d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme de master est préparé en deux ans et est validé par 120 ECTS.

Le diplômé a acquis, dans le cadre de ce master, de solides connaissances en : comptabilité, droit des sociétés, droit fiscal, droit social, techniques contractuelles. Il a également étudié une langue obligatoirement, et effectué un stage pour consolider ses acquis professionnels.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de diplôme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury de diplôme

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE) :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : <http://droit.unistra.fr/>

Lieu(x) de certification :

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

1 place d'Athènes - BP 66

67045 Strasbourg Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :